

Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU)

3, route d'Arlon L-8009 Strassen ; alnu@pt.lu; www.alnu.lu

Forum sur le 70^e Anniversaire de l'ONU le 29 octobre 2015 à 18h00 à l'Université du Luxembourg.

Brèves réflexions sur quelques thèmes importants de l'ONU et de l'ALNU.

Je voudrais orienter mon intervention concernant le bilan et les perspectives d'un nouvel ordre mondial au sein des Nations Unies sur 3 thèmes importants de l'ONU et de l'ALNU: le développement durable avec les trois piliers économique, social et environnemental; les réformes reculées des Nations Unies, la multiplication des crises et les indicateurs financiers en Europe ; la protection de la vie privée et de la liberté d'expression.

Le développement durable avec les trois piliers économique, social et environnemental.

Cette année 2015 constitue une année charnière pour les Nations Unies dans le domaine du développement. Il s'agit de faire le bilan sur la période 2000-2015 avec les objectifs de développement du Millénaire et de démarrer une nouvelle ère de 2016 à 2030 avec l'agenda pour les objectifs de développement durable. Beaucoup d'informations ont déjà été relayées par les médias. Il ressort du dernier rapport 2015 des Nations Unies que des progrès importants en conformité avec les objectifs ont été accomplis au niveau de la réduction de l'extrême pauvreté, du taux de mortalité des enfants, de l'inégalité des sexes et de la disponibilité d'eau potable. D'un autre côté, les efforts visant à assurer la viabilité de l'environnement mondial ont donné des résultats mitigés. Dès lors, le rapport précise qu'il est crucial de s'assurer que le programme de développement pour le futur reflète les liens entre viabilité socioéconomique et environnementale et protège et renforce l'environnement. Dans ce contexte, le projet annuel 2015 de formation de l'ALNU en collaboration avec les lycées a été consacré aux objectifs de développement en relation avec les écosystèmes et l'environnement.

Les Nations Unies ont enrichi le droit international avec des conventions en rapport avec les piliers social et environnemental du développement durable. De son côté, le Conseil de l'Europe a édité un manuel approfondi sur les droits de l'homme et l'environnement. Il est surprenant que les Etats-Unis d'Amérique n'ont toujours pas ratifié la principale convention des Nations Unies en matière d'environnement sur la biodiversité et n'ont signé que 2 des 8 conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Dès lors, la question se pose, si un partenariat actuellement en négociation entre l'Union Européenne et les Etats-Unis sur le commerce et l'investissement peut s'inscrire réellement dans la perspective d'un vrai développement durable tel que promu par les Nations Unies.

Les réformes reculées des Nations Unies, la multiplication des crises et les indicateurs financiers en Europe.

Récemment, lors d'une visite à Londres, Madame Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a abordé la situation actuelle des Nations Unies 70 ans après la fondation de l'ONU. A son avis, l'Organisation doit réformer sa structure issue de la fin de la 2^e guerre mondiale, basée sur le droit de veto au Conseil de Sécurité pour la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie. En effet, le monde d'aujourd'hui ne ressemble plus à cette constellation. De plus, les nouvelles crises liées à des conflits, à la migration et au changement climatique se multiplient et prennent une ampleur de plus en plus vaste. A ce sujet, je voudrais juste mentionner le projet de formation 2016 de l'ALNU sur l'aide humanitaire d'urgence, qui permettra aux élèves des lycées de s'initier aux causes profondes d'une explosion mondiale de cette aide et aux solutions à plus long terme pour y remédier. Concernant la grande conférence internationale des Nations Unies sur le climat en décembre à Paris, Madame Clark du PNUD estime qu'un accord sera trouvé, mais il sera réellement critique de revoir le niveau des engagements des pays. Actuellement, les promesses des Etats sont encore globalement insuffisantes ou trop vagues et conditionnelles pour éviter un dérèglement irréversible des conditions climatiques à un niveau

mondial avec une explosion des flux de migration. Un seul pays comme le Bangladesh pourrait perdre jusqu'à 17% de son territoire d'ici à 2050 et compter entre 13 millions et 40 millions de déplacés climatiques.

Dans ces conditions exacerbées, certains indicateurs financiers en Europe méritent d'être examinés plus en détail. Comme dans le cas de la crise très récente des réfugiés, les positions adoptées par les pays de l'Union Européenne sont très différentes et témoignent de nouveau d'un manque de cohérence, d'efficacité et de solidarité. Le Luxembourg constitue un bon exemple de cette forte disparité. Le pays est le champion dans l'aide publique au développement avec un taux de plus de 1% par rapport au produit national brut, tandis que la Belgique compte diminuer son aide à 0,4%. Les taxes environnementales sur les combustibles fossiles comme le gasoil et sur l'électricité visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir le développement des énergies renouvelables. Au Luxembourg, les accises se situent à un niveau très bas par rapport à nos pays voisins. Concernant l'électricité pour les ménages, le taux de taxation est vingt fois supérieur en Allemagne. Comme les grands écarts dans ces indicateurs financiers et économiques importants entraînent des distorsions non négligeables avec une incidence transfrontalière, voir mondiale, l'Union Européenne et les Etats membres devraient s'engager davantage à mettre en place un certain degré d'harmonisation pour ces critères avec des fourchettes plus étroites entre les valeurs extrêmes.

Actuellement, le gouvernement luxembourgeois ne semble guère envisager de s'engager sur certaines pistes d'un financement alternatif comme une taxe sur les transactions financières ou sur les transports aériens. Cette dernière taxe de type environnemental est prélevée au profit du Fonds UNITAID, qui intervient dans le domaine de la santé pour lutter contre le sida, la tuberculose et la malaria. Elle est mise en œuvre par la France et présente plusieurs avantages: elle touche seulement les consommateurs d'un certain produit ou service ayant un impact sur l'environnement, elle peut être ciblée sur un secteur et une activité des Nations Unies, le pourcentage de prélèvement reste très faible et un revenu régulier est généré sur une période pluriannuelle. Il reste beaucoup de chemin à faire pour que l'Union Européenne puisse plus souvent non seulement s'exprimer, mais aussi agir d'une manière commune, solidaire et efficiente.

La protection de la vie privée et de la liberté d'expression.

Suite à l'affaire Snowden en 2013 sur la surveillance électronique mondiale des communications par la National Security Agency des Etats-Unis, l'ALNU avait publié deux articles de presse sur l'émergence de nouvelles formes de violation des droits de l'homme et sur la liberté d'expression. Madame Navi Pillay, Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, avait rappelé que la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques assurent à chacun la non-interférence arbitraire dans sa vie privée. Cette problématique des droits de l'homme est complexe, mais fondamentale. Elle n'est pas prête d'être réglée, comme le montre une récente décision de la Cour de justice européenne, qui n'a pas jugé conforme l'accord 'Safe-Harbor' sur le transfert des données entre l'Union Européenne et les Etats-Unis. Dans un guide pour les jeunes sur la liberté d'expression, l'UNESCO souligne l'importance de l'information en général, qui constitue 'l'oxygène de la démocratie'. Il serait opportun qu'à l'instar de ses pays voisins, le Luxembourg dispose également d'une loi sur le droit à l'information au bénéfice de ses citoyens.

A la fin de mon intervention, je voudrais mentionner qu'à l'occasion de ce 70^e anniversaire de l'ONU, l'ALNU a édité un flyer spécial, qui contient aussi un résumé des résultats sur les missions de l'ONU à travers le monde. A votre convenance, vous pouvez demander lors de la réception un exemplaire de ce flyer, qui sera disponible sur une table d'information concernant l'ONU et l'ALNU.

Je vous remercie de votre attention.

André Rollinger, président de l'ALNU